

# **COLLOQUE SUR L'IMMIGRATION**

ECPM – TOLEDE, 23 février 2024

INTERVENTION DE J.F.POISSON,

PRESIDENT DE VIA – LA VOIE DU PEUPLE
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECPM

Monsieur le Président de Valores, Monsieur le Président de l'ECPM, Chers amis membres et collaborateurs de l'ECPM, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre invitation, et d'avoir choisi comme question centrale de notre rencontre la question si actuelle et si délicate de l'immigration. Vous m'avez demandé de la traiter en choisissant un angle plus philosophique que politique. Pour répondre à cette demande, je vais tâcher de répondre à quatre questions :

- En quels termes la question migratoire se pose-t-elle?
- Y a-t-il un devoir moral à accueillir l'étranger?
- Comment le devoir d'accueillir peut-il se traduire ?
- Quelles solutions pratiques pouvons-nous envisager?

### Première question : en quels termes la question migratoire se pose-t-elle ?

Les tout récents épisodes de l'actualité européenne – on pourrait dire mondiale – confirment l'exaspération croissante des peuples des pays d'accueil à l'égard de l'immigration de masse. La pression exercée sur les pays de l'Occident (entendons cette notion au sens large, si vous voulez bien) devient insupportable en beaucoup d'endroits. Nous avions sollicité une immigration d'appoint, à caractère économique, dont les proportions et les objectifs étaient contenus et plutôt maîtrisés. Lui a succédé une immigration de masse qui n'est pas la seule cause des maux dont souffrent les pays occidentaux, mais les aggrave tous. La première immigration visait à satisfaire les besoins des pays occidentaux : on cherchait une main d'œuvre bon marché pour faire repartir les économies européennes après le choc pétrolier de 1973. La vague à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui vise à satisfaire les besoins des migrants, et non plus ceux des pays d'accueil.

Ce point est contesté. L'accueil de la main d'œuvre étrangère est-il une nécessité pour nos économies et nos démographies vieillissantes ? Rien n'est moins certain. Il est en effet probable qu'une augmentation substantielle des salaires rendrait attractifs des emplois qui ne sont pas assez rémunérateurs pour permettre aux travailleurs d'en vivre dignement. Il serait ensuite moins nécessaire de recourir à une main d'œuvre étrangère pour satisfaire des emplois qui ne trouvent pas preneur dans nos populations. Il est curieux que le règlement du chômage de masse n'invite pas davantage nos gouvernants à trouver des solutions endogènes.

Le ras-le-bol de nos populations fait l'objet au mieux de déni, au pire d'injures, venues d'abord de cette idée selon laquelle une personne qui émet des réserves sur notre devoir d'accueillir les migrants est au moins un imbécile, au pire un salopard, à plus forte raison quand ses raisons sont de civilisation, car elle est supposée insensible à la douleur du monde ou ignorante des responsabilités historiques de nos pays. Ces injures viennent également des prêtres de la religion néolibérale, dont le mantra est connu : « il-faut-de-l'immigration-pour-remplir-nos-usines ». Ils pensent que la prospérité est impossible sans migrants et considèrent comme des illuminés tous ceux qui n'adhèrent pas à leur credo.

Voilà donc de nombreux pays pris entre le marteau et l'enclume, entre une vision simpliste de leurs devoirs et la difficile défense de leurs intérêts. Les premiers obligent à venir en aide aux plus démunis, car ce devoir s'impose à tous les êtres humains, donc également à tous les peuples. Mais les intérêts de ces derniers intérêts obligent à maintenir une cohésion sociale et une prospérité suffisantes pour que leurs besoins soient satisfaits et que leurs obligations internationales soient respectées. Pour beaucoup de peuples, et un nombre croissant de responsables politiques de nos pays, le temps est venu de trancher, puisque dans beaucoup d'endroits nous ne sommes pas — ou plus — en capacité de soutenir les deux ensemble.

## Deuxième question : y a-t-il un devoir moral à accueillir l'étranger ?

Il nous faut donc, avant d'entrer dans la jungle des problèmes concrets de gestion, nous demander si l'accueil des étrangers est un devoir.

Du point de vue de notre civilisation, ce devoir semble ne faire aucun doute. Les romains, depuis le Illème siècle avant Jésus-Christ, reconnaissent à l'étranger des droits qu'il peut venir défendre devant des magistrats spécialement désignés à cet effet. Autre est en effet à Rome le magistrat censé régler les différends entre les hommes libres citoyens (les Romains) et autre celui qui règle les différends entre hommes libres non citoyens (les étrangers habitant dans les provinces de l'Empire). Rappelons tout de même que l'esclavage était en vigueur à Rome, et que les dispositions que nous mentionnons ici ne concernaient effectivement que les hommes libres, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être réduits en esclavage.

Dans la tradition judéo-chrétienne, le livre de la Genèse nous renseigne sur les devoirs que nous avons envers notre prochain : « Suis-le gardien de mon frère ? », demande Caïn à Yahvé après avoir tué Abel (Genèse, 4, 9). Yahvé ne répond pas : non pas qu'il soit embarrassé pour répondre — comment le serait-il ? Mais parce que la réponse est claire : « évidemment, imbécile que tu es, tu es le gardien de ton frère ». Tellement claire qu'il n'est presque pas besoin de la

formuler, ce silence étant une invitation à ce que Caïn - et donc chaque personne humaine à son tour - la trouve seul.

Le livre du Lévitique (19,18) indique : « tu aimeras ton prochain comme toimême. Je suis l'Eternel ». Cette exhortation est reprise mot pour mot dans l'Evangile de St Marc (12,31) à propos des deux commandements : aimer Dieu, et aimer son prochain comme soi-même. Avec cette précision sous-entendue : le prochain n'est pas celui que je considère comme étant digne d'attention, mais d'abord celui que les circonstances de l'existence placent non loin de moi. Et par extension tous les hommes, puisque la nature humaine que nous avons en partage, le fait que chaque personne humaine soit créée à l'image de Dieu, fait de chaque membre du genre humain un prochain pour moi. C'est un des aspects selon lesquels il faut entendre l'universalisme chrétien, dont l'humanisme s'inspire.

S'ajoute à cette considération éthique des dimensions historiques. La majorité des puissances européennes ont un passé colonial plus ou moins dense, plus ou moins ancien et plus ou moins assumé : l'Espagne – honneur à nos hôtes – la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal, pour ne parler que de l'histoire moderne, c'est-à-dire les 5 plus grandes puissances économiques européennes, et 5 des 6 pays fondateurs de l'Union européenne (il n'y manque que le Luxembourg, mais il a développé d'autres types de compétences qui ont largement compensé son absence outremer).

On entend fréquemment que les anciennes puissances coloniales sont dans l'obligation d'accueillir les migrants (issus de leurs anciennes colonies ou non) de manière illimitée. Ceci au nom de leur présence historique dans ces colonies, et non pas parce que nous avons des responsabilités envers tout être humain dans le besoin. On ajoute souvent que le préjudice colonial étant irréparable, la dette est illimitée, par conséquent l'accueil des migrants aussi.

#### Troisième question : comment le devoir d'accueillir peut-il se traduire ?

Voilà dans quelle tension dialectique se pose la question de l'immigration aujourd'hui. Comment lui répondre tant théoriquement que pratiquement ?

La spiritualité chrétienne - et donc tout autant la morale - invite à reconnaître la charité comme la plus essentielle et la plus haute des vertus : « s'il me manque l'amour, je ne suis rien » dit Saint Paul (1ère épître aux Corinthiens, 13,2). Mais la raison naturelle nous invite également à agir en prudence, la plus haute des vertus cardinales, guide du meilleur bien à réaliser en chaque circonstance.

Risquons un exemple. Le Décalogue nous oblige à honorer nos parents : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne », dit le livre de l'Exode (20, 12). Il ne pose pas de

limite à cette obligation et considère comme une justice élémentaire le fait de prendre soin de ceux qui nous ont donné la vie, nous ont nourris et éduqués. Cela étant, existe-t-il, au titre de ce commandement, une obligation irréfragable à ce que les enfants accueillent à leur domicile leurs parents dont l'autonomie perdue ne permet plus qu'ils vivent seuls? Chacun comprend que cette situation mérite une appréciation au cas par cas : la configuration du domicile permet-elle un accueil matériel qui préserve la vie familiale ? Les parents ont-ils besoin de services médicaux qui peuvent être procurés facilement ? Les relations habituelles entre parents et enfants permettent-elles d'envisager un climat apaisé? Les enfants ont-ils le temps et les moyens économiques de faire face à un tel hébergement ? Autant de questions qui permettent d'apprécier en prudence si un tel accueil peut être organisé dans des conditions décentes pour les parents et supportables pour les enfants. Si la réponse à l'une ou l'autre des questions posées plus haut est « non », ce n'est pas l'obligation d'accueillir qui s'impose mais la prudence : dans certaines circonstances, celle-ci pose légitimement des limites à la générosité.

Pour autant, si la décision de ne pas accueillir est prise, faut-il considérer que l'obligation d'honorer ses parents disparaît et qu'on peut tout simplement se désintéresser de leur sort ? Non plus. Le devoir demeure : il impose de trouver d'autres moyens de contribuer à ce que la vie décente des parents vieillissants soit possible, le cas échéant, dans d'autres lieux et selon d'autres modalités, et entourés par d'autres personnes que leur famille.

#### Quatrième question : quelles solutions pratiques pouvons-nous envisager ?

Cette série de questions vaut pour l'accueil des migrants. Ces derniers ne peuvent plus être accueillis décemment dans nos pays, déjà peu capables de procurer à leurs citoyens la prospérité et la sécurité auxquelles ils ont droit. C'est un fait. Cette disette explique également que de trop nombreux migrants arrivent chez nous dans des conditions indignes, et par conséquent honteuses pour les pays d'accueil. Dans ces circonstances, cet accueil indigne devient injuste, tant pour ceux qui accueillent que pour ceux qui sont accueillis.

#### D'autre part,

Par ailleurs, beaucoup de pays ont consacré, dans un passé récent, de très importants moyens, dans et en dehors de leur territoire, destinés à venir en aide aux peuples en difficulté. Les circonstances doivent donc nous conduire à limiter désormais drastiquement, sinon stopper l'immigration massive, devenue dans nos pays un facteur important de déstabilisation. Malheureusement, les plus récentes décisions politiques ne vont pas dans ce sens. La plus lourde, la plus spectaculaire est probablement la signature du Pacte de Marrakech, vécu par

beaucoup (qu'ils y soient favorables ou pas) comme un droit inconditionnel à émigrer en face duquel se tient le devoir irréfragable d'accueillir des pays de destination.

Ce n'est pas la distance entre d'un côté ce que dit ce Pacte, et de l'autre côté ce que souhaitent les peuples, qui m'a davantage surpris. C'est l'oubli de cette réalité simple : toute migration est un déracinement, pour ne pas dire qu'elle conduit à plusieurs déracinements. Toute migration prive les pays d'origine de ressources humaines indispensables à leur développement, et représente donc une injustice grave à l'encontre de ces pays — le fait que les pays concernés s'en préoccupent souvent assez peu n'y change rien.

Cela dit, il est impossible de se cantonner à un tel refus. À la fois nos devoirs et nos intérêts nous obligent à trouver des moyens qui les satisfassent. Beaucoup de pistes ont d'ores et déjà été avancées : le renforcement de la coopération, la lutte contre la corruption dans les pays d'émigration, le démantèlement des filières criminelles, la suppression des subventions aux organisations prétendument « humanitaires » qui font leur marché des flots de migrants, l'installation de camps de réfugiés sur le sol africain afin d'étudier là-bas les demandes d'asile, etc. Les solutions ne manquent pas : elles sont à la fois justes et généreuses. Il n'y a qu'à les vouloir.

C'est d'autant plus difficile que les instances internationales semblent avoir choisi leur camp. Elles ont programmé la disparition des nations et des familles, contre la volonté des peuples. Elles ont adopté le credo de l'O.N.U. qui propage depuis quarante ans l'idée que les migrations de masse sont l'horizon indépassable de l'humanité. Elles veulent voir disparaître tout ce qui peut permettre ou nourrir un enracinement dans des valeurs ou des traditions, parce que la dictature du marché qui nous attend a besoin d'individus isolés pour s'installer.

Ne nous trompons pas: pour atteindre leurs objectifs, nos adversaires ont besoin de la fracturation de nos sociétés et de nos pays. L'immigration de masse, comme les idéologies *woke*, sont leurs principaux instruments. La politique migratoire de masse n'est ni généreuse, ni juste, ni humaine. Elle se moque des migrants. Elle les méprise. Elle se moque de leurs pays d'origine, qu'elle méprise tout autant. Les prochaines élections européennes fournissent une occasion de démasquer ces hypocrites, ces menteurs, qui nous gouvernent. Profitons-en, énergiquement, largement, efficacement.

Je vous remercie.